



Adhésion en ligne

Paiement par chèque :

Imprimer et remplir le formulaire d'adhésion puis envoyez le accompagné du chèque, à l'ordre du smps .

Paiement par prélèvement automatique :

Vous bénéficiez d'une réduction de 10 % vous paierez en trois fois : mars, juin et septembre

- Étape 1

Imprimer et remplir le formulaire d'adhésion,

Imprimer et remplir le formulaire de « MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA » en complétant le formulaire.

- Étape 2

Joindre un RIP ou RIB ou un RICE

Envoyer le tout au smps

Paiement par carte bancaire :

Remplir le formulaire d'inscription en ligne puis suivre les instructions du module de paiement en ligne, jusqu'à :

[cliquez ici pour finaliser votre adhésion, et revenir sur le site smpsante](#)

Adresse d'envoi :

Syndicat des Managers Publics de Santé
47 Boulevard de l'Hôpital – Cour Mazarin – Bât IFSI
75 651 PARIS CEDEX 13

Retrouvez nous sur smpsante.fr